

#117
Fév. 2016



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr



• **L'ESPACE CULTUREL & ASSOCIATIF** inaugure l'année 2016

• **HISTOIRE** : Guy Jean-Baptiste Target | Le port de l'écharpe tricolore

• **CONFÉRENCE EN FÉVRIER** : la Syrie par Annick Neveux-Leclerc, du Louvre

3-13 Retour sur images, discours du 10 janvier14 Travaux16-17 Agenda détachable18 **L'ESPACE CULTUREL & ASSOCIATIF**20 Infos culture & fêtes22-23 Futurs citoyens : le CME et les 6èmes24 Solidarités nouvelles face au chômage25 La route de Roussigny, un chemin vicinal26-27 **HISTOIRE** Qui était Target ?
Le port de l'écharpe tricolore28 Une fresque en mairie30 Mots croisés**LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL** www.lesmolières.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
 Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
 Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER**
 Secrétariat de rédaction : **Laura BAUM**

Ont participé également à ce numéro :

Sylvie TRÉHIN, Frédérique PROUST, Stéphane MIOT,
 Marc PRABONNAUD, Élisabeth LE BOULANGER, Cécile BRINDEJONC,
 Isabelle HVOSTOFF, Pierre PRUNET, Claude GUILLEMIN,
 et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°117

Imprimé sur papier recyclé

NORMES APPLIQUÉES

ISO 14001

Imprim'vert

Print'environnement

FSC

PEFC France.



• RETOUR SUR IMAGES Ça s'est passé aux Molières...

2 décembre :
Visite des Tout-Petits
à l'exposition
« **Les jardins suspendus** »

Une exposition présentée aux
écoles et établissements du village.



5 décembre :
Restitution de l'atelier d'écriture intergénérationnel
en lien avec l'exposition « **Les jardins suspendus** »

Espace Culturel & Associatif



4 décembre :
Les 50 ans des Tout-Petits

Pour ses 50 ans, l'association, qui compte
trois établissements et son siège aux
Molières, a fait une belle fête teintée
d'émotion, avec un maire au chant pour
l'animation.

5 décembre : **Téléthon 2015**

L'équipe organisatrice remercie et félicite tous les coureurs et joueurs de tennis en herbe !
 817 tours parcourus par les enfants pour un total de 130km et 720m
 71 tours parcourus par les jeunes et adultes pour un total de 11km et 360m
 Merci également à vous tous pour votre générosité, Christophe Bertrand pour l'animation, la mairie pour son aide matérielle, et l'équipe enseignante pour son soutien et la préparation et la motivation des enfants.
 Grâce à vous, nous avons recueilli 2 329,77€ ! une somme arrondie par une subvention exceptionnelle de la mairie, ce qui nous permettra de verser un total de 2 600,00 € !

Un grand BRAVO et rendez-vous l'année prochaine !



• RETOUR SUR IMAGES Ça s'est passé aux Molières...



9 décembre : Les espagnols d'A.M.A. ont fait étape à la Ferme d'Armenon

Dans le cadre de la COP21, ils avaient organisé une « manifestation » à vélo de Madrid à Paris, pour lutter contre le changement climatique et la pollution.

10 décembre : Préparation des couronnes de Noël pour la Caisse des Écoles

Dans une ambiance conviviale autour de Stéphane Miot, son vice-président.



11 décembre : un nouveau rendez-vous Poissonnerie Place des Lilas, le vendredi matin !

Chaque vendredi matin notre poissonnier moliérois, Grégory Héron, propose poissons, crustacés et coquillages pour le plus grand plaisir de nos papilles.

13 décembre : Spectacle de Noël des enfants

Les clowns Savate & Nervé ont enchanté notre jeune public et le Père Noël était bien sûr au rendez-vous !



15 décembre : Dégustation des gourmandises de la Reine Astrid au « rendez-vous du mardi »

Exquis, succulents, délicieux, fondants... macarons et pain d'épices offerts par Christophe Bertrand ont régalé nos aînés pour le dernier « rendez-vous du mardi » de l'année 2015, partagées lors d'un goûter fort sympathique !



10 janvier : Cérémonie des vœux et inauguration de l'Espace Culturel & Associatif Guy Jean-Baptiste TARGET.

Enfin ! En présence des Moliérois, tous invités, des financeurs et des acteurs du projet, l'Espace Culturel & Associatif a été enfin inauguré.

Les différents espaces qui le composent sont : un cabinet médical, une salle polyvalente, une salle d'exposition, une médiathèque, un appartement, une aire de jeux, un préau, un mail piétonnier, et bientôt un terrain de pétanque.

La cérémonie fut précédée d'un spectacle dont l'espace scénique n'a pu être modifié en dernière minute pour s'adapter au public « trop » nombreux.





Discours d'Yvan LUBRANESKI, Maire des Molières Dimanche 10 janvier 2016. Seul le prononcé fait foi.

« D'abord et devant vous, j'adresse tous nos remerciements aux services techniques, aux élus et bénévoles, et à l'aide précieuse d'Alain Capelle pour le montage du décor de cette cérémonie.

Citation des élus présents de la Région, du Département, du Parc Naturel Régional, des maires voisins, de Madame la Sous-Préfète, représentant l'État, des représentants de la Gendarmerie et des Pompiers, de la Présidente de l'Office de Tourisme du Pays de Limours, du Président du CIVAM.

Je remercie de leur présence tous ces élus et représentants, et l'ensemble de la communauté villageoise auquel cette cérémonie est d'abord dédiée, anciens et nouveaux habitants.

Car aux Molières, c'est bien une communauté que nous accompagnons par nos actions quotidiennes, car nous croyons ici que chacun peut prendre sa part à la vie du village et qu'il ne saurait y avoir les élus d'un côté, et les citoyens de l'autre.

C'est, dans cet esprit, un travail continu et bien plus prenant que de s'ériger simplement en administrateur pour gérer le quotidien.

Mais c'est un travail qui en vaut la peine car il construit la communauté autour de valeurs qui sont menacées si chacun reste dans l'entre-soi et cède à l'individualisme.

Ces valeurs sont la solidarité, la tolérance, le respect, la compréhension, l'éducation, la culture...

Les transformations d'une société et son progrès ne sont possibles qu'en prenant appui sur ces valeurs, et cependant le monde entier nous en éloigne sans cesse.

Ce n'est pas une fatalité pourtant, et cela peut même être un combat, aujourd'hui et demain.

Mais avant de mener un combat, il faut connaître l'ennemi.

Et cet ennemi est multiple. Ce qui ne simplifie pas les choses.

L'ennemi, c'est d'abord la pensée totalitaire. Elle se nourrit de la misère, des blessures et de l'absence de perspectives. Elle promeut l'engagement au service d'une loi suprême, pour laquelle il faudrait détruire tout ce qui n'y fait pas allégeance.

L'autre ennemi, plus difficile à circonscrire, c'est la pensée unique.

Elle regroupe des élites politiques et économiques qui, à différents degrés de conscience, s'arrangent de ces totalitarismes et de la médiocrité des sociétés modernes pour reproduire le système qui les enrichit.

Enfin, l'ennemi qui est en nous, c'est la pensée anéantie.

La précarité, la paresse ou la conjugaison de ces deux états, font naître l'ignorance et la passivité. C'est une première capitulation.

L'anéantissement de la pensée est un objectif pour notre premier ennemi, la pensée totalitaire ; elle est utile au second, la pensée unique.

Dès lors, il s'agit bien d'une Résistance à mettre en œuvre. Résister à ces ennemis, c'est commencer par s'engager pour construire une société basée sur ces valeurs... la solidarité, la tolérance, le respect, la compréhension, l'éducation, la culture...

Et c'est tout de suite et maintenant, partout où cela est possible, sans faiblir lorsqu'un peu de cet ouvrage est détruit.

C'est ici, dans notre village, où chacun est appelé à prendre sa part dans cette construction.

Ce préambule politique n'est pas déconnecté de nos réalités quotidiennes et je vous invite à réfléchir, c'est tout.

On peut continuer à danser dans une maison qui brûle, mais on peut aussi prendre le temps de réfléchir au plein exercice de la citoyenneté et aux combats qui pourraient être les nôtres.

La construction de notre village et de sa communauté citoyenne a connu en 2015 nombre d'initiatives que je voudrais rappeler.

Trois aménagements de sécurité successifs ont permis d'apaiser la circulation automobile sur la Départementale 838 qui traverse le village.

L'augmentation des places de stationnement devant la boulangerie et l'épicerie, ou encore à proximité de notre poissonnier du vendredi matin, a consolidé ces activités précieuses pour notre village. À ce titre, nous avons pu en 2015 nous réjouir de la réouverture de notre café.

Je remercie Marc Prabonnaud et Frédéric Fabre qui ont produit un travail efficace en amont et pendant la création de ces aménagements. Ce travail, avec l'aide du Département, va se poursuivre en 2016, dans le même esprit.

Sous l'autorité de Marc Prabonnaud, maire-adjoint aux travaux et à la sécurité, les agents des services techniques ont respecté une feuille de route épaisse et n'ont pas ménagé leurs efforts.

L'étendue du village et de ses espaces publics, rapportée à nos modestes moyens, c'est un défi qu'ils savent relever maintenant et nous serons attentifs à ce que cela continue et s'améliore encore.

Pour citer quelques travaux assurés en 2015, il y eut la dernière phase d'intervention pour l'étanchéité et la rénovation des toits de l'école, la pose d'un filet

autour du citystade, le traitement continu de nombreux nids de poules, la pose de deux défibrillateurs au stade et au Paradou, l'isolation de la salle piano du Paradou, la rénovation du hall d'accueil de la mairie, qui est en train de se parer d'une belle fresque signée Austin alias Joël Prince, l'amélioration de la place de la mairie, la rénovation des sanitaires et la pose de vidéo-projecteurs interactifs à l'école, ainsi que des dizaines d'interventions tout au long de l'année.

Toutes ces actions améliorent notre confort, notre sécurité et notre cadre de vie, auxquels nous sommes très attachés aux Molières.

Avec moi, Marc Prabonnaud mais aussi Stéphane Miot, délégué à la jeunesse, ont entretenu un dialogue constructif avec tous les jeunes et certains dont nous pouvons déplorer parfois des attitudes et méfaits inadmissibles. Ce dialogue limite le nombre de dégradations à mesure que chacun prend conscience du respect qu'il doit à son village.

L'autorité, dans le cadre des pouvoirs de police qui me sont confiés, ne saurait se passer d'un travail constructif de dialogue, mais ne saurait se substituer à l'action des parents auxquels je rappelle volontiers de bien vouloir exercer leur propre autorité.

Ainsi, les jobs d'été ont participé à la qualité de ce dialogue. Les réunions qu'organise Stéphane avec les élèves de sixième pour conserver ce lien précieux sont aussi importantes que la concrétisation de ce lien avec les CM1 et CM2 grâce à la création en octobre dernier du Conseil Municipal des Enfants. Les enfants ont plein de projets, certains verront certainement le jour en 2016.

Je remercie Jean-Paul Gruffeille, délégué à la Citoyenneté, qui anime avec moi le Conseil Municipal des Enfants et ses commissions thématiques, comme il anime d'ailleurs avec Bernard Jullemier le Conseil des Sages.

En 2015, nos aînés ont commencé à se réunir le mardi à 14h ici-même dans la nouvelle salle polyvalente fraîchement réceptionnée. C'est Elisabeth Le Boulanger, conseillère municipale déléguée aux

ainés, qui a fait un gros travail pour mettre cela en place, malgré des conditions de santé éprouvantes mais aussi avec tout le soutien de l'équipe municipale et de bénévoles comme Frédérique Proust, Jacqueline Falaize ou encore Marie-Pascale Jullemier.

Tiens, c'est déjà la deuxième fois que je prononce le nom de Jullemier, qui fut le nom d'un Maire des Molières, et de propriétaires de la Ferme d'Armenon dont je vous reparlerai plus tard. C'est aujourd'hui le nom d'un couple emblématique de notre village, dans sa vie associative et sa vie municipale, et même au-delà du village pour des causes humanitaires ou encore à l'association de randonnée de Limours qui fait son Assemblée générale à cette même heure et nous prive donc de Bernard.

Ils doivent certainement parler, entre autres, de la Marche de Printemps qui aura lieu aux Molières et à Boullay le dimanche 20 mars !

Du coup c'est à Marie-Pascale que je vais remettre leur médaille de la commune des Molières.



Je disais de Marie-Pascale Jullemier qu'elle est bien souvent là aux rendez-vous du mardi, aux côtés d'Élisabeth Le Boulanger. Ce rendez-vous hebdomadaire est une base pour organiser bien d'autres choses : des ateliers, des visites, des sorties.

En septembre dernier ce fut l'excursion sur le canal de Briare. Avec l'aide de Guy Demichel, Élisabeth propose aussi un programme de sorties et ce fut notamment les coulisses de l'Opéra Bastille l'année dernière.

Vous avez encore quelques jours pour réserver votre place pour visiter avec eux en février le Musée des Arts Forains à Paris.

Nous ferons en sorte en 2016 de soutenir et développer ces activités, mais nous n'oublions pas la vocation première d'un Centre Communal d'Action Sociale. Notre village est habité par une population majoritairement aisée, mais en même temps les plus fragiles d'entre nous connaissent parfois des situations qui se dégradent.

Aussi, si l'effort de la commune doit être plus important cette année, je veillerai avec Sylvie Naveau, maire-adjointe aux Solidarités, à faire en sorte que le budget du CCAS se concentre sur les besoins de ces familles.

C'est aussi le rôle de la Caisse des Écoles et je remercie Stéphane Miot qui assure pour nous le suivi de ces deux budgets sociaux.

Avec lui, je remercie aussi les bénévoles et les parents qui permettent à la Caisse des Écoles d'avoir les ressources financières qui lui permettent son action.

À travers les travaux et la Caisse des Écoles, j'ai déjà évoqué l'école, c'est dire à quel point elle est au centre de notre action car nous croyons à l'éducation, à l'instruction publique, à l'enseignement des valeurs républicaines.

Dominique Binet, maire-adjointe à la petite-enfance et aux écoles, en assure le suivi dans cet esprit, en lien avec moi, pour soutenir les équipes éducatives et améliorer la qualité de service dans le cadre périscolaire.

Au sein du service périscolaire, le départ à la retraite d'un pilier tel que le fut Geneviève Gutierrez fut en 2015 un moment émouvant.

Pendant de nombreuses années, ses qualités professionnelles et son caractère apprécié des enfants et des parents méritent la reconnaissance de la commune. Aussi, Geneviève, je vais te remettre cette médaille, sans chanter une chanson de Julien Clerc cette fois !



L'école, c'est donc par là que passe le respect aussi bien quand la sanction peut être une convocation dans le bureau du Maire, que lorsque la construction de projets municipaux s'appuie sur un conseil municipal d'enfants.

C'est par là que passe la culture et les intervenants en musique, sport ou arts plastiques pris en charge par la commune.

C'est le travail de Stéphanie et Mélanie à la bibliothèque de l'école et maintenant aussi dans notre médiathèque.

Ce bouillonnement culturel nous voulons le produire pour vous, pour nos enfants et nous sommes aujourd'hui dans un nouveau lieu qu'ils vont s'approprier car tout ce qui y sera entrepris le sera pour eux et pour tous les Moliérois.

Monique Jacquet, Frédérique Proust et Élisabeth Roux, dans le secteur de la vie associative, culturelle et sportive, animé et coordonné par Sylvie Tréhin, maire-adjointe, vont produire pour nous tous la qualité de service public à la hauteur de ce que ces nouveaux espaces publics peuvent attendre de nous.

C'est ce qu'elles font déjà par une programmation culturelle qui se construit d'année en année.

Des contes pour la petite enfance, les personnes handicapées ou autistes, et pour nos aînés aussi, un partenariat intelligent avec le Théâtre de St Quentin en Yvelines, avec le Domaine de Quincampoix, avec la Lendemain, avec la culture scientifique...

Des conférences aussi, qui vont pouvoir résonner dans ce nouvel espace sous des formes diverses.

Ainsi, dès le 27 janvier, une conférence de Serge Bianchi sur les arbres de la Liberté, de la Révolution au bicentenaire de 1989, vous est proposée. Cette conférence sera accompagnée d'une petite exposition construite avec Michel Lesieur qui partagera ses souvenirs de l'arbre de la Liberté des Molières, l'ancien et le nouveau.

En effet, le 14 juillet dernier, notre commune a renoué avec notre Fête Nationale et désigné son nouvel arbre de la Liberté : quel moment magnifique au cœur de notre village !

La liberté, l'éducation, la culture, la fête : tout ce que nos ennemis détruisent, nous le reconstruirons sans cesse.

Et nous en construirons aussi la mémoire.

Avec l'aide d'Hugo Dacosta, conseiller municipal délégué aux fêtes et cérémonies, de Sylvie Tréhin et des membres du comité des fêtes, de Marc Prabonnaud et son appui logistique, le programme va s'enrichir encore cette année.

Car 2016, c'est la mémoire de la guerre d'Algérie et de nos morts, honorés d'une plaque et d'une commémoration du Cessez-le-feu du 19 mars 1962. 2016, c'est le retour de la course de Caisse à savon, avec l'aide de Jean-Luc Ser, le samedi 2 avril.

2016, ce sera peut-être aussi une brocante et fête foraine avec un grand soleil, qui sait ?

Coupler une cérémonie de vœux avec une inauguration c'était courir un risque, celui de me faire produire un discours trop long...

Mais, si cela peut vous rassurer, je l'ai énormément réduit... et presque terminé.

Quelques remerciements encore, alors, avant de mettre définitivement le pied en 2016 dans ce nouvel espace culturel et associatif.

Des remerciements à l'ensemble des agents municipaux, qui sont confrontés à la tâche immense d'administrer ou d'entretenir notre village, d'accompagner nos enfants, avec les modestes moyens qui sont les nôtres, et avec une équipe municipale qui multiplie les initiatives autour desquelles, à chaque fois, une organisation et un travail sont nécessaires.

Nous sommes très satisfaits de leur sérieux et disponibilité dans leurs missions et nous travaillons quotidiennement à les améliorer.

Parmi ces agents, en 2015, c'est aussi Christiane Perré qui a pu bénéficier d'une retraite méritée.

Je l'ai déjà dit mais je le répète, Christiane a rempli sa mission avec une grande conscience professionnelle et une capacité, parfois même, à précéder nos demandes.

Je crois qu'aucun des deux anciens maires ici présents ne me contrediront.

Elle est fière de son village et continue à participer à l'œuvre collective qui en fait sa force.

Christiane, c'est avec plaisir que je te remets cette médaille de la commune.



Des remerciements, aussi, à l'ensemble des membres de l'équipe municipale. Et pour ceux que je n'ai pas encore cités, Alexandre Vabre, Philippe Hévin, Christophe Bertrand, Karl-Heinz Gatterer, Cosima Croiset et Florence Hanna qui, chacun dans leur domaine et dans leur feuille de route qui s'adapte au gré de nos initiatives collectives, ont apporté leur pierre et leur contribution.

Une contribution qui va évoluer encore dans les années qui viennent pour certains : Alexandre Vabre et l'exigence environnementale qui s'étend désormais à l'échelle du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, mais aussi dans le cadre de l'amélioration du logement et de la diversité de l'offre sur la commune.

Christophe Bertrand et le nombre de nos commerces qui ne cesse de progresser ! mais aussi la valorisation des activités artisanales et libérales.

Karl-Heinz Gatterer et l'arrivée de la fibre optique ainsi que, si possible, les relais 3G/4G. Sans oublier le développement du Plateau des Molières.

Il y a de quoi faire et chacun peu à peu prend naturellement sa place. Je m'efforcerai, car c'est aussi mon rôle, de les y aider tous.

Et il y en a un qui est, plus que tous les autres, certainement soulagé aujourd'hui par cette inauguration, c'est Frédéric Fabre !

Maire-adjoint au cadre de vie, à l'urbanisme et aux déplacements, chargé aussi de notre suivi budgétaire,

il s'est trouvé depuis 21 mois, peut-être les a-t-il comptés, chargé de piloter le chantier de l'espace culturel & associatif, le plus souvent accompagné de Dominique Binet ou Philippe Hévin ou Marc Prabonnaud.

Le village a lui-même ressenti le poids de ce chantier, c'est vous dire ce que cela fut, pour les élus de notre équipe et celle qui nous a précédé...

Avec Frédéric, je souhaite remercier toutes les entreprises qui ont été invitées aujourd'hui et qui sont présentes ici. Nous adressons notamment au cabinet Projectio et plus précisément Pierre Lagouardat et Marc Pilatre, comme au cabinet Basalt et plus précisément Chloé Corman, nos plus vifs remerciements.

Comme parfois dans un orchestre, le « la » n'a peut-être pas été correctement entendu dès le début, mais Frédéric a été un diapason efficace, et chaque instrument a sonné pour finalement donner le meilleur de lui-même.

Il est vrai que dans le rôle du cor ou du tambour, je suis parfois venu produire quelques notes épaisses, mais aujourd'hui je veux remercier l'ensemble des entreprises, et rappeler que pour elles aussi, la durée excessive de ce chantier n'a pas été une sinécure, et elles ont dû parfois s'adapter douloureusement.

Avec l'équipe municipale, je voudrais maintenant remercier les initiateurs du projet.

Claude Guillemin, maire de notre village de 1977 à 2008, avait fait l'acquisition de cet ancien corps de ferme lors de son dernier mandat. Comme pour la propriété des De Broca qui est devenue le Paradou, Claude a toujours eu le souci de construire plus de service et d'espaces publics pour les Moliérois.

Joël Mancion, maire entre 2008 et 2014, a défini les contours de ce nouvel espace et choisi l'architecte, avec l'aide du CAUE de l'Essonne.

Autour de ce projet, des aides et subventions ont pu être obtenues :

- Celle du Département dans le cadre d'un contrat de territoire et d'un contrat rural, aussi j'en remercie

aujourd'hui les représentants et j'appelle à mes côtés Madame Aurélie Gros, vice-présidente du Conseil Départemental de l'Essonne, chargée de la Culture, et Madame Laure Darcos, conseillère départementale élue sur notre canton de Gif-sur-Yvette.

- L'aide aussi du Ministère de la Culture et de l'État, aussi je remercie et j'appelle à mes côtés Madame Chantal Castelnot, Sous-Préfète de Palaiseau.

- L'aide de la Région Île de France, dans le cadre du contrat rural, et j'en remercie le représentant, fraîchement élu, Jean-Raymond Hugonet, conseiller régional, que j'invite à nous rejoindre.

Cet espace culturel & associatif, et sa situation dans la commune, va transformer durablement notre cœur de village. Nous allons travailler à ce que chacun se l'approprie et y trouve des motifs de satisfaction.

Tout à l'heure, après avoir dégusté une part de galette de notre boulanger, dans la salle polyvalente, vous pourrez faire un tour dans la salle d'exposition et découvrir l'exposition sur Guy Jean-Baptiste Target préparée par Mémoire au village.

Vous pourrez aussi découvrir la médiathèque.

Les bénévoles de la bibliothèque ont travaillé toute une semaine pour vous la présenter. C'est une grande étape dans la vie des livres et de la lecture dans notre village.

Si cette équipe est animée aujourd'hui par Dominique Binet, elle le fut longtemps par Christiane Blanluet, tandis que Jacques son mari présidait l'association Sports & Loisirs et rejoignait l'équipe municipale.

Vous l'avez compris, les Blanluet sont eux aussi un couple emblématique de la construction de notre village et de la passion qu'ils ont pour lui. Chers Christiane et Jacques Blanluet, j'ai donc l'honneur de vous remettre cette médaille.



D'autres espaces ici vont apporter du service au public. Bien sûr, le cabinet médical, pour lequel plus de 30000 euros qui n'étaient pas prévus dans ce budget nous ont permis d'en créer tout l'aménagement, afin que les médecins du village puissent en bénéficier « clés en main ».

Dans la médiathèque, le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture en Milieu rural, le CIVAM de l'Hurepoix, a installé ses bureaux, et nous en sommes très fiers.

Le travail qu'ils produisent pour valoriser nos terroirs et soutenir les initiatives locales est très important. Parmi leurs adhérents, il y a de nombreux producteurs fermiers du territoire, et c'est intéressant pour nous de noter qu'ils sont à la fois dans un espace respectueux de l'environnement, avec, par exemple, la géothermie comme moyen de chauffage, et à la fois les nouveaux habitants d'une ancienne ferme...

Cette ferme appartenait à Guy Jean-Baptiste Target, comme celles de Quincampoix et d'Armenon.

Aujourd'hui les propriétaires du domaine de Quincampoix comme ceux de la ferme d'Armenon sont adhérents du CIVAM.

L'activité agricole de la ferme d'Armenon avait entamé sa reconversion bio et c'est dans quelques semaines que Mélodie et Abel Pithois achèveront ce processus.

Tous deux représentent une nouvelle génération, qui a le souci de la provenance et de la qualité des produits. Avec leurs chambres d'hôtes et un futur lieu d'événements, ils participent fortement au rayonnement de la commune et à sa démarche écotouristique.

Les distinctions sont porteuses de mémoire mais aussi d'avenir, ainsi leurs actions méritent notre appui et la médaille de la commune.



Armenon, Quincampoix, et cette ferme rénovée où nous sommes aujourd'hui, appartenait à Guy Jean-Baptiste Target, et c'est naturellement que l'équipe municipale qui nous a précédé a souhaité le nommer ainsi.

Mémoire au village a préparé une exposition pour vous permettre de mieux faire connaissance avec Guy Jean-Baptiste Target et son rôle dans l'Histoire de France.

Je sais que certains de ses descendants sont ici et si, parmi eux, Joseph Hudault qui avait produit un remarquable travail sur son aïeul, n'est plus de ce monde, je souhaite féliciter les membres de Mémoire au village qui se sont appuyés sur ses travaux et de nombreuses traces de l'Histoire de France pour nous livrer une exposition magnifique.

L'implication de Guy Jean-Baptiste Target dans l'Histoire de la Révolution Française et de la naissance de la République est encore plus précisément détaillée dans la brochure que je vous conseille vivement de vous procurer.

Guy Jean-Baptiste Target fut un grand défenseur des progrès démocratiques, tout en cherchant à éviter les ruptures, toujours dangereuses et accompagnées de violence.

Il citait souvent Montesquieu à ce propos, rappelant « qu'il ne faut toucher aux lois que d'une main tremblante ».

Je ne sais ce qu'il penserait de notre monde actuel qui recherche aussi un nouveau débouché institutionnel, une réponse à l'exigence démocratique et à la nécessité d'une action collective utile et refondatrice...

Pour rendre hommage à l'une des propositions du député Target, plus anecdotique mais toujours en vigueur : « que l'on reconnaisse les maires et officiers municipaux à une écharpe tricolore », plutôt que de couper un ruban, nous allons revêtir maintenant devant vous nos écharpes tricolores... et voici donc l'Espace Culturel & Associatif Guy Jean-Baptiste Target officiellement inauguré !

Vive la République,

En avant la Démocratie,

En avant Les Molières !

Très bonne année 2016 à toutes et à tous !

”

• RETOUR SUR IMAGES Suite et fin



10 au 23 janvier :
L'exposition sur Guy Jean-Baptiste Target
par « Mémoire au Village »

L'aboutissement d'un travail de longue haleine, qui a pu profiter à de nombreux visiteurs, et notamment aux écoliers du village.

La richesse de ce travail historique les interroge sur la possibilité de donner à voir cette exposition à d'autres moments et dans d'autres lieux.

👉 **En attendant, vous pouvez vous procurer la brochure en mairie au prix de 8 euros.**

Retrouvez également dans ce numéro, page 26, une courte présentation de Guy Jean-Baptiste Target.



14 janvier :
Encore des contes...
pour le plaisir des petits (à 9h)
et des aînés (à 11h)
avec Annick Incerti



HUGO L.B.S.
LOCATION BENNES
GRAVATERRAILLES ENCOMBRANTS
LOCATION PELLE
AVEC CHAUFFEUR
Assainissement
Terrassement
Tél./Fax 01 60 12 99 19
Port 06 75 37 34 57
Email : hugo-philippe@orange.fr
DEVIS GRATUIT
M. HUGO

SAS CUSTODIO
Maçonnerie Générale - Tous corps d'Etats - Ravalement Projeté
Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Ravalement Projeté
6, rue de Boullay
91470 Les Molières
www.sascustodio.com
Tél./Fax: 01 60 12 57 46
Port : 06 84 44 77 69
Port : 06 86 66 16 69

VEIGA RENOV
Maçonnerie générale
Salle de bain clés en main
06 07 96 38 14
01 60 12 61 46
jose.veiga.manuel@orange.fr
91470 Les Molières

A VOTRE SERVICE
L'ENTRETIEN INTERIEUR ET EXTERIEUR
DE VOTRE PROPRIÉTÉ
• Elagages
• Revêtements murs et sols
• Electricité
• Plomberie
• Couverture-Démoussage
• Serrurerie
• Peinture
Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Cerney 91470 LES MOLIERES Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31 Email : avotre-service@orange.fr
N° Siret 409 561 719 00017



.....Un deuxième défibrillateur

Installé sur la façade de la salle du **Paradou**, ce dispositif s'ajoute à celui du **stade municipal**.



Passage du réseau de fibre optique.....

ça déroule... patience... patience...

Le calendrier et votre éligibilité peuvent être testés sur www.ariase.com



.....Vidéo-projecteurs interactifs à l'école

Un achat en investissement, validé lors du Conseil municipal du 14 décembre dernier, dans la décision modificative du budget 2015, a permis de compléter les installations interactives de l'école.

Toutes les classes de l'école élémentaire sont désormais équipées de vidéo-projecteurs interactifs.

Les vacances de décembre ont permis également de terminer les travaux d'étanchéité et de remplacement des fenêtres de toit.

Conseil municipal du 14/12/2015

• SUBVENTION MUNICIPALE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – ANNÉE 2016

Avance sur trésorerie de 10 000 €

• DÉCISION MODIFICATIVE N°2/2015 – BUDGET GÉNÉRAL 2015

Ces ajustements ont notamment permis l'achat de matériels :

2 tableaux numériques interactifs pour les salles de classe en élémentaire, ordinateurs et logiciels, urne et isolements, chaises pour le restaurant scolaire, matériels de voirie (radar pédagogique, panneaux, barrières, bornes, plots), matériels techniques : perceuse, tronçonneuse, débroussailluse.

Ainsi que le financement des travaux complémentaires sur les toitures de l'école élémentaire et le remplacement de la chaudière de la salle du Paradou.

• DÉCISION MODIFICATIVE N°1/2015 – BUDGET ASSAINISSEMENT – ANNÉE 2015 : ajustements nécessaires (jeux d'écritures)

• SUBVENTION A L'ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE LES MYOPATHIES (AFM) – TÉLÉTHON 2015

Complément de 270,23 € à l'action menée sur la commune, ayant collecté 2 329,77 €, pour arriver à un total de 2 600,00 €.

• DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PLAN DE RELANCE DE L'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS ESSONNIENNES

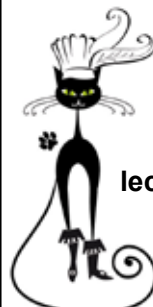
Il s'agissait de solliciter rapidement l'aide du Département sur une partie des travaux prévus pour permettre la réalisation en 2017 d'un espace couvert sportif au stade municipal.

Ces travaux correspondent à la partie VRD (voies et réseaux divers), sondages et réalisation de la plateforme pour un total de 95 000 € HT, 20% restant à la charge de la commune.

> Retrouvez les comptes-rendus complets des Conseils municipaux sur lesmolières.fr ou à l'accueil de la mairie.

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés

2 salles
& terrasse d'été
Repas d'affaires,
baptêmes...



Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours
midi & soir



11 Grande rue
91470 Les Molières
Tél. : 09 81 78 13 99

Produits locaux et artisanaux

Fruits & légumes
Fromage à la coupe
Produits laitiers
Vande
Vente au détail

**BOULANGERIE
PÂTISSERIE
DES MOLIÈRES**

du mardi
au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470
Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37

laboulangeriesdesmolières@gmx.fr



LA FERME D'ARMENON

**Chambres d'Hôtes
de Charme**

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafarmedarmenon.com
www.lafarmedarmenon.com

POMPES FUNÈBRES CANO

CHAMBRE FUNÉRAIRE

Transfert avant/après mise en bière
Permanence 7j/7 - 24h/24

POMPES FUNÈBRES

Organisation d'obsèques - Transport France et Etranger -
Crémation - Démarches administratives - Prévoyance

MARBRERIE

Construction de caveaux, monuments (fourniture et pose)
Travaux de marbrerie - Gravure

41 Route de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88
ludoviccano@yahoo.fr
Habilitation préfectorale : 12.91.141



Les Molières Cycles

Franck et Gabriel

10 place de la Mairie

01 60 12 69 92
contact@lesmolièrescycles.fr

une certaine idée du voyage

Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux

Retrouvez-nous sur www.uncertaineideeduvoilage.com

01 60 10 08 40
4 rue de la Croix Valentin - Les Molières

Millésime
Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolièresimmobilier.fr
contact@lesmolièresimmobilier.fr

au PointBar
bistrot

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Mardi au Samedi
7h-15h et 18h-20h

Restauration le midi

Le Samedi de 9h à 15h
Fermé le Dimanche et le Lundi

- **SAMEDI 30 JANVIER - 20H**
Loto de la Caisse des Écoles
Salle du Paradou

Nombreux lots !
Une soirée conviviale au profit de la Caisse des Écoles



- **SAMEDI 6 FÉVRIER À 18H ET À 21H**
LA TÊTE À L'ENVERS
La Scène - Limours

Pour cette 12^{ème} édition des **Hivernales**, organisée en partenariat avec le Théâtre de l'Agora, scène nationale Evry-Essonnes, c'est la Danse qui est à l'honneur avec la **Compagnie X-Press**.

Aux Molières, une action culturelle financée par le service culturel de la CCPL a lieu le mardi 2 février auprès des CM1 et CM2.

Elle vient en amont de ce spectacle.

Les enfants et leurs parents peuvent dès maintenant réserver leurs places en mairie de Limours ou au 01 64 91 63 71.



- **LUNDI 8 FÉVRIER - 20H30**
Comité des fêtes, de l'animation et de la culture
Vous aussi ! participez et inscrivez-vous sur culture@lesmolières.fr
- **LUNDI 15 FÉVRIER - 20H30**
Conseil municipal
Salle du Conseil
Confirmation et ordre du jour à lire sur lesmolières.fr et panneaux officiels.

- **SAMEDI 13 FÉVRIER (APRÈS-MIDI)**
Visite du château de La-Celle-les-Bordes
Organisée par l'Office de Tourisme du Pays de Limours

Le château fut construit entre 1607 et 1614 par le Comte de Harville, compagnon de Henri IV. Il appartient à la célèbre duchesse d'Uzès (1847-1933) et abrite sa collection de 2.400 bois de cerfs. Le château possède un mobilier exceptionnel Renaissance et 17^e siècle, français et italien, avec des collections d'objets prestigieux, de l'Antiquité à l'époque classique. Le parc, partie à l'anglaise, partie à la française, est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques tout comme les façades du château. Il s'agit d'une demeure habitée, dont le propriétaire assure lui-même la visite.

Coût 10 € pour les adhérents et 13€ pour les non-adhérents.
RV à 13h 15 pour covoiturage sur le parking de l'école de Briis-sous-Forges.

- **MERCREDI 17 FÉVRIER**
CONFÉRENCE :
« La Syrie de l'Antiquité au début du 21^{ème} siècle »
par **Annick Neveux-Leclerc**
Chargée de mission au Département des Arts de l'Islam, au Musée du Louvre, chargée de cours à l'École du Louvre

Espace Culturel & Associatif Guy Jean-Baptiste Target
(voir page 20)



à noter dès maintenant :

- **SAMEDI 12 MARS**
Visite du Sénat, Palais du Luxembourg
par les enfants du Conseil Municipal des Enfants
- **SAMEDI 19 MARS**
Carnaval des enfants
Défilé et goûter
- **SAMEDI 19 MARS (HORAIRE À DÉFINIR)**
Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie
Cimetière communal, rue de Boullay
- **DIMANCHE 20 MARS**
Marche de Printemps de la Communauté de Communes
à Boullay les Trous et Les Molières



Inauguré début 2016, l'**Espace culturel & associatif Guy Jean-Baptiste Target** comprend de nombreux espaces que la commune met à profit pour sa vie culturelle et associative.

On y retrouve également un **local médical** hébergeant l'activité de deux médecins généralistes.



Dans la **salle polyvalente**, plusieurs activités disposent de créneaux horaires, en complément de la salle du Paradou.

Tous les mardis à 14h, les aînés s'y retrouvent dans le cadre des "**Rendez-vous du mardi**".

C'est là aussi qu'ont lieu la plupart des **cérémonies officielles** (mariages, baptêmes républicains...)



Dans la **salle d'exposition**, une programmation annuelle permet d'alterner des périodes d'expositions avec des périodes de « **boutique éphémère** » où artistes et artisans s'y installent pour une exposition-vente.



Enfin, la **médiathèque** vous offre des espaces de lecture, le **prêt gratuit** pour les Moliérois de livres et DVD, des rendez-vous autour de **contes** pour les plus petits ou les aînés, et de la **documentation touristique** et patrimoniale. Le **CIVAM de l'Hurepoix** y est par ailleurs installé. Sur le parvis, une aire de jeux est à la disposition des jeunes enfants.





Dans le cadre de son **partenariat avec le Théâtre de Saint Quentin en Yvelines**, scène nationale, le village a pu vous donner un accès privilégié à plusieurs spectacles (connectez-vous régulièrement sur lesmolieres.fr).

Vous avez jusqu'à lundi 1er février au soir pour bénéficier d'un tarif groupe (19 €) pour assister à ce spectacle. S'adresser en mairie ou culture@lesmolieres.fr.

"COUP FATAL"

Samedi 2/04/2016 à 20h30

Direction musicale Fabrizio Cassol / Direction artistique Alain

Platel / Chef d'orchestre Rodriguez Vangama / Contre-ténor Serge Kakudji

Mélodies traditionnelles africaines, jazz et musique baroque se marient à merveille dans ce concert chorégraphié. Frénétique et fantasque, ce Coup fatal est un sacré coup de fouet !



CONFÉRENCE « La Syrie de l'Antiquité au début du 21^{ème} siècle » par Annick Neveux-Leclerc

Chargée de mission au Département des Arts de l'Islam, au Musée du Louvre, chargée de cours à l'École du Louvre

Mercredi 17 février à 20h30

Espace Culturel & Associatif Guy Jean-Baptiste Target

La démarche d'Annick Neveux-Leclerc, d'une grande qualité professionnelle, est aussi celle d'un **engagement**. Elle parcourt la France et propose une libre participation au profit des structures locales qui s'impliquent notamment pour l'accueil des réfugiés. Ce sera donc aussi, ce soir-là, pour vous **l'occasion de contribuer à l'effort du CCAS** des Molières en la matière.

Le retour des Caisses à Savon : un succès !

Après plusieurs années d'absence, la course de Caisses à Savon est de retour aux Molières le **Samedi 2 Avril 2016** dans la Grande Rue entre la Place de l'église et le carrefour du lavoir.

Les nombreux inscrits sont maintenant au travail pour préparer les « bolides » ! Renseignements > Jean-Luc Ser : 06.26.25.01.36 & Hugo Dacosta : 06.38.19.50.30

**CAISSES
À SAVON**





TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains, Équipements collectifs, Travaux routiers & particuliers, Équipements industriels & logistiques




TRAVAUX PUBLICS DE SOISY 35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole
www.tpsoisy.fr – Tél. : 01 64 98 03 83 – Fax : 01 64 98 44 10 – Email : tpsoisy@wanadoo.fr

Mr FERREIRA à votre service
Pour tous travaux Jardinage & Bricolage
01 60 12 93 89 – 06 03 22 97 82
(possibilité paiement cheque emploi service)





RLE
ELECTRICITE GENERALE
4, Rue de la Janvierie
91470 LES MOLIERES

Tel: 01.76.91.31.11
Port: 06.08.68.69.01
Mail: rle.elec@gmail.com

TAXIS

Mr. Luis De Sousa
4 rue de Boullay
91470 Les Molières

Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15 01 60 12 52 99

Entreprise Générale du Batiment

M. St GAGAROV

9, rue de Cernay Tél. : 06 98 57 66 44
91470 Les Molières Mail : gagarov.stoyan@yahoo.com

Boucherie Charcuterie CHEVRY II



Papilles d'Or 2014

1^{er} Prix Boucherie Papilles d'Or 2014



Boucherie CHEVRY II

Boucherie - Charcuterie

1, place du marché neuf
91190 Gif s/r Yvette
Tél. 01 60 12 23 36

www.boucherie-eglise-marcoussis.com

Créé fin octobre 2015, le Conseil Municipal des Enfants s'est à nouveau réuni en séance plénière et publique à la mi-décembre. Ce fut l'occasion de faire le point sur leurs propositions et projets.

Chaque semaine, une commission thématique composée d'un tiers des jeunes élus se réunit avec le Maire ou avec le Conseiller municipal délégué à la Citoyenneté, Jean-Paul Gruffeille.

Voici un petit inventaire de leurs projets, dont certains pourront voir le jour s'ils ont l'assentiment de l'équipe municipale.

Commission « Cadre de vie & civisme »

(Eva-Mary, Paul F, Clémence, Mathéo et Sarah L)

Les enfants se concentrent maintenant sur 2 projets : La création d'un **"mur de libre expression"** pour y faire des dessins ou des grafs selon une méthode à définir, et la réalisation de **panneaux appelant les habitants à plus de civisme** (déjections canines, déchets, stationnement sur trottoir...).

Commission « Sports & loisirs »

(Arthur, Nathan, Yoann, Sara, Paul M, Clément et Zoë)

Ils essaient d'avancer aussi sur 2 projets : Une **journée sportive avec des tournois** dans différentes disciplines, et la création d'un **jeu de type "toile d'araignée" pour grimper dessus**, dans le bois du Paradou.

Commission « Culture & fêtes »

(Matthieu, Alexandre, Ethan, Thomas, Lola, Charlotte et Sarah M)

Vous ne serez pas étonnés d'apprendre que c'est là que les plus nombreuses idées ont été recensées... Alors, ce sont les premiers qui sont passés aux **travaux pratiques**, pour apprendre ce qu'une idée veut dire dans un village, ou dans la vie tout simplement : se donner les moyens de la mettre en oeuvre.

Ainsi, aidés d'autres écoliers, ils ont confectionné des décorations de Noël qu'ils ont ensuite accroché au grand sapin que la commune avait disposé à leur demande au mois de décembre.

Ils aimeraient organiser une **"boum"**, une **chasse aux oeufs** pour Pâques, et une **projection de film en plein air**. À suivre...

Garder un lien avec le village

Depuis le mois d'octobre, 10 élèves de 6^{ème} se réunissent régulièrement dans le but de faire vivre le village à leur manière : Marianne B, Justine, Élise, Marianne H, Océane, Laura, Florian, Marco, Thomas, Maxime. Anciens élèves de CM2 aux Molières, ils sont attachés à leur village et souhaitent être des acteurs actifs.

"Accompagnés de Stéphane, conseiller municipal délégué à la jeunesse, nous nous réunissons en soirée autour d'une pizza (et de bonbons !) pour échanger nos idées et nos envies. Nous aimerions participer aux échanges avec les aînés et les jeunes de la commune.

Nous avons beaucoup d'idées que nous souhaiterions mettre en place :

- Chasse aux oeufs à Pâques
- Soirées à thème
- Participer à la fête de l'école et inventer de nouveaux stands
- Fabrication d'objets vendus au profits de la Caisse des Écoles

Et plein d'autres idées à venir ...

Notre première action a été de confectionner des décorations de Noël en pâte Fimo qui ont été accrochées sur le sapin à côté de la mairie.

Nous avons aussi participé courant janvier à un « atelier bruitage / voix off » qui permet d'appréhender les techniques de bruitage dans un film.

Nous participerons également à la course des « Caisse à Savon » le 2 avril.

Vous nous retrouverez lors des différentes manifestations de la commune : pour le Loto de la Caisse des Écoles du 30 janvier, nous avons participé à la préparation et nous participerons même au tirage!"

D'après les idées de Justine et Élise



Un groupe *Solidarités Nouvelles face au Chômage* s'implante dans la Vallée de Chevreuse. **Pour Solidarités Nouvelles face au chômage (SNC), le chômage n'est pas une fatalité.**

Grâce à des bénévoles formés, à l'écoute, sans jugement et disponibles, SNC développe une méthode d'accompagnement originale et efficace. 2/3 des personnes accompagnées retrouvent le chemin de l'emploi.

Cette démarche s'adresse à tous : hommes ou femmes, diplômé(e)s ou non, quel que soit l'âge, la durée de chômage, etc... Il s'agit de prendre appui sur les talents, les compétences et aptitudes des personnes en recherche d'emploi, afin de construire un projet professionnel en cohérence avec chacun, ses envies et la réalité du marché de l'emploi.

Cette association offre un service gratuit et repose sur des financements privés. Elle est donc complémentaire des dif-

férents dispositifs sociaux mis en œuvre par l'État et les collectivités locales.

Toujours par deux et gratuitement, les accompagnateurs SNC offrent aux chercheurs d'emploi **un soutien à la fois moral et méthodologique.**

Écouter, remettre en confiance, aider à définir son projet professionnel sont les bases de l'accompagnement.

Les rencontres avec les chercheurs d'emploi ont lieu une à deux fois par mois, selon les souhaits de l'accompagné, qui peut avoir accès entre deux rendez-vous à des sessions de formations complémentaires.

Si vous souhaitez être accompagné dans votre recherche d'emploi, n'hésitez pas à faire appel à SNC :

✉ snc.chevreuse@gmail.com
 🌐 www.snc.asso.fr

Isabelle Hvostoff

Le débouché de la route de Roussigny sur la RD988 connaît une forte accidentologie. Dans l'autre sens, elle est empruntée par un nombre croissant d'automobilistes qui souhaitent raccourcir leur trajet : ils augmentent anormalement les flux de circulation rue de Roussigny et rue de l'étang, créant des nuisances croissantes pour les riverains de ces deux rues.

En accord avec les propriétaires de la Ferme d'Armenon et du Domaine de Quincampoix, nous souhaitons rendre à cette voie sa vocation initiale de chemin vicinal, tout en préservant les activités de ces lieux de tourisme et d'événements.

Aussi, cette interdiction ne s'applique pas aux usagers de la Ferme d'Armenon et du

Domaine de Quincampoix, aux cyclistes et aux véhicules de secours, ainsi qu'aux services techniques communaux et de ramassage des ordures ménagères.



Conformément à l'arrêté n°148/2015, la circulation des véhicules sera interdite route de Roussigny (entre les 2 croix sur le schéma), depuis le carrefour avec la RD988 (face à la Bénerie) jusqu'à l'intersection avec la rue de l'étang, dans les deux sens, dès que l'apposition des panneaux sera effective.

Il est par ailleurs stipulé dans l'arrêté que l'ensemble des riverains de la rue de Roussigny peuvent emprunter ce chemin, par commodité et notamment pour accéder à leur domicile. Il conviendra, même dans ce cas, de rester prudent et attentif.



Changeons de regard
sur le chômage

Lors du mandat précédent, le Conseil municipal des Molières a choisi de donner le nom de Guy Jean-Baptiste Target à l'Espace culturel & associatif au moment où ce projet a été initié. Voici un bref portrait de cet homme assez peu connu, lié par sa famille à notre village où il est venu finir ses jours.



Avocat de causes importantes et difficiles, juriste réputé, Target a été aussi l'un des membres les plus en vue du Tiers-État et de l'Assemblée Constituante, l'un des hommes qui, par leurs idées et leur action, ont été à l'origine de la Révolution et du nouveau visage de la France.

UN AVOCAT CÉLÈBRE

Fils d'un avocat au Parlement et de Marie-Madeleine Gohier d'Armenon, dont la famille possède, à l'époque, les domaines de Quincampoix et d'Armenon aux Molières, Target est né à Paris sous le règne de Louis XV, le 6 décembre 1733.



Après de brillantes études, Guy Jean-Baptiste est, comme son père, avocat au Parlement de Paris et pour ses débuts – il a 17 ans – il démêle à l'avantage de sa famille, une affaire de droit féodal très complexe qui opposait les seigneurs de Belleville aux propriétaires d'Armenon depuis un siècle.

En 1771, il prend parti contre l'absolutisme royal lors de la dissolution des Parlements par Louis XV.

Certaines des causes qu'il plaide tout au long de sa carrière sont restées célèbres ; parmi celles-ci, la défense du cardinal de Rohan dans l'affaire du « collier de la Reine » est sans doute la plus connue. Un autre procès lui donne l'occasion de se pencher sur la situation des protestants puis de participer aux travaux qui conduisent à « l'Édit de Tolérance » de 1787 par lequel Louis XVI rend l'État Civil aux protestants.

LE TEMPS DES BOULEVERSEMENTS

Target participe au bouillonnement des idées qui précède la Révolution et fréquente ceux qui marqueront ses débuts comme l'abbé Siéyès ou le comte de Mirabeau. En 1789, il écrit « La Convocation des États Généraux » où il en appelle à la souveraineté de la Nation contre l'absolutisme royal.

Le 14 mai 1789, il est élu député de la Vicomté et Prévôté de Paris-hors-les-murs à laquelle Les Molières est rattachée.

À l'Assemblée, ses compétences juridiques et ses qualités de négociateur font de lui un député influent.

Le 20 juin 1789, dans la Salle du Jeu de Paume, où les députés ont trouvé refuge, c'est lui qui rédige le fameux serment. Il figure en bonne place sur le tableau de David qui célèbre cet événement.

L'ACTIVITÉ DU CONSTITUANT

Target a joué un rôle important à l'Assemblée Constituante qu'il aura l'honneur de présider pendant une session.

Il participe aux grands débats sur la déclaration des Droits de l'Homme, travaille à la réforme administrative qui va créer Communes et Départements... Il s'intéresse à la refonte du système judiciaire, condamne les Parlements et réclame la suppression des vœux monastiques.



Mais c'est au Comité de Constitution qu'il joue le rôle le plus important. Rapporteur de ce Comité, il est le principal artisan de la rédaction de la Constitution qui devient, pour les polémistes, « la Fille à Target ».

LE PROCÈS DU ROI ET LA TERREUR

Sollicité par Louis XVI pour assurer sa défense, Target se refuse, alléguant sa mauvaise santé. Pendant la Terreur, il est secrétaire du Comité de surveillance de la section du quartier où il réside à Paris. À cette époque, il séjourne plusieurs mois à la campagne, sans doute à Armenon.

JUGE À LA COUR DE CASSATION

Target, qui avait été élu successivement juge de deux tribunaux civils de Paris, est nommé en 1798, sous le Directoire, membre du Tribunal de Cassation qui devient la Cour de Cassation après le Coup d'État du 18 Brumaire. Sous le Consulat et l'Empire, il participe à la rédaction du Code Civil et travaille à la préparation du Code Criminel lorsque la mort interrompt ses travaux.

LES DISTINCTIONS

Élu membre de l'Académie française en 1785, il y retrouve un siège lorsqu'elle est rétablie en 1803. En 1804, il est fait Chevalier de la toute nouvelle Légion d'Honneur.

Le 9 septembre 1806, il décède dans « sa ferme des Molières », là où se situe précisément l'espace culturel & associatif qui portera son nom. Il repose au cimetière du Père-Lachaise.



L'écharpe tricolore constitue l'une des principales marques de distinction des maires et des adjoints. Historiquement le port de l'écharpe tricolore résulte d'une coutume républicaine. Dès 1790, à la création des communes, c'est un décret du 24 mars 1790, dont Guy Jean-Baptiste TARGET en est le principal instigateur, qui précisait que « lorsque le maire et les officiers municipaux seront en fonction, ils porteront pour marque distinctive, par-dessus leur habit, une écharpe aux trois couleurs de la nation, bleu, blanc et rouge, attachée d'un nœud, et ornée d'une frange couleur d'or pour le maire, blanche pour les officiers municipaux. »

Qui peut porter l'écharpe ?

C'est au terme d'une lente évolution, que les modalités du droit de porter l'écharpe ont été déterminées. Longtemps le ministère de l'Intérieur considérait que seuls les maires pouvaient porter cet attribut. Il fut ensuite progressivement admis « qu'en vertu d'un usage quoique sans fondement moral », les adjoints aux maires, officiant au lieu et place de ces derniers, pouvaient porter l'écharpe.

Le port de « l'écharpe tricolore avec glands à frange d'or » est aujourd'hui prévu pour les maires par le Code général des collectivités territoriales. Pour les adjoints aux maires, l'écharpe est tricolore à franges d'argent, ils peuvent porter cet insigne distinctif lorsqu'ils remplacent ou représentent le maire. Les conseillers municipaux n'ont, en principe, pas le droit

de porter l'écharpe tricolore, sauf dans certains cas restreints, à savoir lorsqu'ils célèbrent des mariages et lorsqu'ils remplacent ou représentent par délégation le maire.

Quand porter l'écharpe ?

Le code des collectivités territoriales prévoit que les maires portent l'écharpe « dans les cérémonies publiques et toutes les fois que l'exercice de leurs fonctions peut rendre nécessaire ce signe distinctif de leur autorité » par exemple à l'occasion de l'emploi de la force pour disperser les attroupements après sommations préalables. Pour la célébration des mariages, le port de l'écharpe est traditionnel mais ce n'est pas une obligation pour le maire.

Comment porter l'écharpe ?

L'écharpe tricolore peut se porter en ceinture ou en travers du corps. Le port en ceinture date d'avant 1830. Pour le port de l'écharpe en travers du corps, le nœud et les glands sont à gauche.

Depuis le décret du 18 décembre 2000, il est précisé l'ordre dans lequel doivent être portées les couleurs. L'ordre retenu fait figurer le bleu près du col, par différenciation avec l'ordre adopté par les parlementaires, depuis plus d'un siècle, qui place le rouge près du col.

À l'initiative de la municipalité, cela dans un but éducatif et afin de sensibiliser les enfants des cours moyens à la citoyenneté, un conseil municipal des enfants a vu le jour le 9 octobre dernier. 19 petits conseillers municipaux vont élaborer des propositions (voir p.22); ils travaillent en petits groupes dans 3 commissions : cadre de vie et civisme, culture et fêtes, sports et loisirs. (voir aussi les bulletins municipaux n°114 et 115)



La fresque d'Austin accrochée en mairie

Dans le cadre des appels à projets financés par la CCPL (Communauté de Communes du Pays de Limours), Austin (Joël Prince) s'était porté volontaire pour réaliser la fresque dans le hall de la mairie des Molières.

Il avait commencé par chercher quelques volontaires, quelques « gueules » du village, puis son oeuvre a pris forme à travers ces rencontres.

Ces rencontres seront d'ailleurs « racontées » par l'artiste lui-même dans **un petit livret** qui sera disponible à proximité, afin de garder cette mémoire vivante.

Les protagonistes de la fresque seront invités prochainement pour une petite inauguration officielle.



En attendant, la fresque a fait quelques petits, puisqu'on a pu la retrouver sur la carte et l'affiche des vœux 2016 de la municipalité.

Symbole du vivre ensemble, le parti pris de l'artiste a été, quitte à mettre en scène le village, d'en faire une oeuvre positive et humaine, plaçant les habitants au coeur de sa "toile".



A. DUBOIS PLOMBERIE
ARTISAN PLOMBIER
PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - DÉPANNAGE

Tél : 09.53.94.01.30
Port : 06.61.05.73.65

12, rue de Gometz
91470 LES MOLIÈRES

plomb.adubois@gmail.com

K-deau Fleurs

Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre C^m SUPER U
91400 COMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

comRÉa
COMBES

www.comrea.net contact@comrea.net
Stratégie et conseil en communication

réalisation rapide de sites web,
brochures, flyers, affiches

CAVOK COMMUNICATION

EXPLICIT MEDIA - A CAVOK PRODUCTION

production d'images spécialisée dans la communication et l'événementiel
Contact : Laurent PERSIN + 33 6 37 08 97 98
Mail : laurent@cavok-production.com

TPC
TRAVAIX PUBLICS DE L'ESSONNE

Assainissement
Aménagement Urbain

22, rue de Orléans 91110 Marcheville - Tél. 01 61 91 10 44 - Fax 01 61 90 71 21 - mail : tpe@tpcesonne.fr

electroniceye

VISITES VIRTUELLES A 360°
SITES INTERNET

N°Indigo 0 820 20 33 17
contact@electronic-eye.com
www.electronic-eye.com
www.consulting.electronic-eye.com

D.V. PORTAILS

Vente - Installation - Maintenance
Particuliers - PME

M. David Vicente

Automatismes
Portails - Portes de garage
Fenêtres - Stores - Volets - Portes
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures

Société D.V. PORTAILS
32 rue de Cemay - 91470 Les Molières
e-mail: dvportails@voila.fr

06 64 52 48 28

M.A. PEINTURE

RAVALEMENT - REVETEMENT SOLS, MURS
NETTOYAGE HAUTE PRESSION

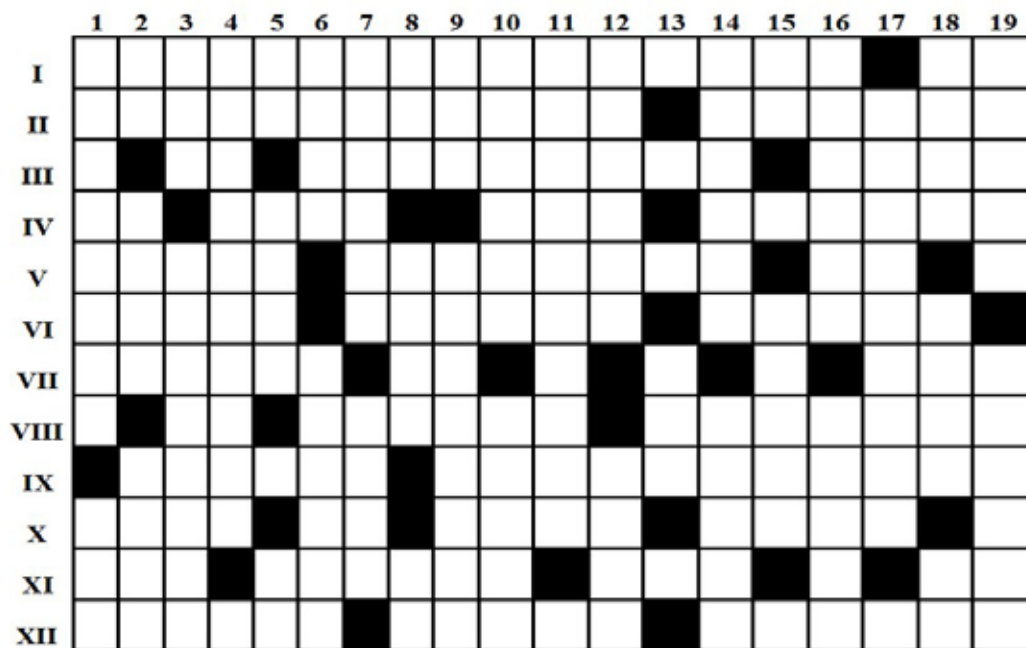
8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIÈRES
TEL. 01.60.12.31.73

HORIZONTELEMENT :

- I. Mes vœux pour 2016 (3 mots) – Petit écran
 II. Pour les astronomes – Bien achevé
 III. Préposition – Sceptique – Transpires
 IV. Possessif – Dégage ! – En pleine dérive – Il manque de bon sens
 V. Une journée du Tour de France – Ville du Danemark – Début d'épître
 VI. Le Rhône en crue – Formidable ! – Petit baiser
 VII. Pour en redemander – Génisse – Revenu de solidarité
 VIII. Papier bien connu des fumeurs de joints – Moins grave quand c'est à point – Brèves
 IX. On parle beaucoup de lui – Ne peuvent prétendre à certaines responsabilités
 X. Tissu – À moitié fou – Installée – Pièce de viande à l'envers
 XI. Service gagnant – Réputations – Service après vente – Rigole
 XII. L'univers – On peut en voir une sous la Croix Valentin – De droite à gauche : butte en terre

VERTICALEMENT :

1. Ferme voisine des Molières – À main ou à vin
 2. Note moyenne – Dieu égyptien – L'œuf chez les jeunes enfants
 3. Ville du Japon – Fleurs délicates mais vivaces
 4. Hostilité bête et méchante
 5. Devant la PJ – Ruée dans le désordre – Métal renversé
 6. Point de vue – Niveaux
 7. En 44 – Pacte international
 8. En bas de facture – de bas en haut : est produit de divers lieux des Molières – Initiales chères aux marseillais
 9. Futur officier – Déviance fréquente chez les « bobos »
 10. Elles moussent dans les verres – Fabrique de bas en haut
 11. Banales
 12. Intactes – Grugé
 13. Sur place
 14. À l'envers : marais à la porte de la Bretagne – En architecture ou en armement
 15. Union européenne – Peuple du grand nord
 16. Fines – Robot brisé
 17. Endurer
 18. Contrôle à l'envers – Fatiguée – Note
 19. Pointer – Agression



Solutions du n°116

Horizontalement :

- 1 Aéromodélistes – VSD
 2 Blé – RN – Université
 3 Bibi Fricotin – London
 4 Emio – Ollé – FTP – Boa
 5 Vifs – Tli – Immobile
 6 ONF – Tientsin – Ut – Sel

- 7 Raeder – Rom – Erin – Si
 8 Âtres – Chapitres – Ose
 9 GI – VTC – Unetbo – Eevir
 10 Éoliennes – Seetive
 11 Nosep – Eetep – Unes
 12 Usées – Issus – Remise

Verticalement
1 Abbé Vorage

- 2 Éliminations
 3 Rebiffer – Loe
 4 Los – Devise
 5 MNF – Testées
 6 Rôtir – CNP
 7 Drille
 8 Enclin – Huées
 9 OE – Transes
 10 IUT – Esope – Tu

- 11 Snif – Imitées
 12 Tintin – TB
 13 EV – PM – Eros
 14 Sel – Mûre – Eue
 15 Robotisée
 16 Snob – Étui
 17 Vidais – Ovins
 18 STO – Lessivée
 19 Dentelières

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

MÉDECINS LE WEEK-END : MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY

5 boulevard Dubreuil-Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**
 La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES :

CHRISTINE PERRIN 01 60 12 20 74

SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières | 01 60 12 28 60

Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

kinésiologue

Julie FRANCOU



Sur RDV

Tel: 06 87 26 08 42

91470 Les Molières (proche 78)

beatrice lavirotte

PSYCHOLOGUE
 Enfants - Adolescents
 Adultes

28, rue de Boullay
 91470 Les Molières

beatrice.lavirotte@sfr.fr
 01 60 12 04 28
 06 33 01 13 56



Ariane SIMONNET
 Masseur-kinésithérapeute D.E



16 ter, rue de Boullay les trous
 91470 Les Molières
 Port : 06 85 84 58 61

Tél : 01 69 30 04 81

ariane.simonnet@club-internet.fr

RONDET Aude
 Pédiacre Podologue D.E.

14 place de la mairie
 91470 Les Molières

rondet.podologue@gmail.com

01 60 12 98 91

CONFÉRENCE : La Syrie de l'Antiquité au début du 21^{ème} siècle

par **Annick Neveux-Leclerc**

Chargée de mission au Département des Arts de l'Islam,
au **Musée du Louvre**, chargée de cours à l'École du Louvre

« un pays, un peuple et un patrimoine
dans la tourmente »



LES MOLIÈRES

Mercredi **17 février** à 20h30

Espace Culturel & Associatif Guy Jean-Baptiste Target

4, rue de la Porte de Paris



Entrée avec **participation libre** au profit du CCAS